



## **Invitation presse** Lundi 29 octobre 2018 - 19h

# Lançon-Provence et la Chambre de métiers, Ensemble pour soutenir les artisans

Alors qu'ils ont fait de la proximité un axe majeur de leur mandature, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat ont sollicité l'ensemble des maires de la région pour leur proposer de signer une Charte de soutien à l'économie de proximité. Dans les Bouches-du-Rhône, la Ville de Lançon-Provence a répondu favorablement à cette invitation à adopter une politique affirmée en faveur des entreprises artisanales situées sur sa commune et de valorisation du « Consommez local, consommez artisanal » auprès de ses habitants.

## **Monique Cassar**

## Présidente de la Délégation Bouches-du-Rhône de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

### **Michel Mille**

Maire de Lançon-Provence

vous invitent à assister à la signature de la Charte de soutien à l'activité économique de proximité, qui aura lieu en présence des entreprises artisanales, partenaires économiques et élus du territoire,

## Lundi 29 octobre à 19h

Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal (1 place du Champs de Mars – 13680 Lançon-Provence)

Les échanges se poursuivront en toute convivialité au cours d'un cocktail.

## L'engagement portera sur quatre priorités :

- faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs et diffuser le label « Consommez local, consommez artisanal » pour la valorisation des produits locaux ;
- maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune ;
- permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise ;
- soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat au travers de son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans installés qui souhaitent développer leur activité.



Contacts presse:

Emilie Lazzeri, Chargée de communication – <u>e.lazzeri@cmar-paca.fr</u> – 04 91 32 24 38 Marge Vandendries, Directrice de la communication - m.vandendries@cmar-paca.fr - 04 91 32 24 76





